



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°8 – 20 au 24 février 2023

## Au programme cette semaine :

- **Afrique du Sud** : Le PDG d'Eskom démis de ses fonctions après avoir dénoncé l'implication de l'ANC dans les malversations autour d'Eskom
- **Afrique du Sud** : L'inflation des prix à la production diminue pour le septième mois consécutif (StatsSA)
- **Afrique du Sud** : Total Energies va développer 260 MW d'énergies renouvelables pour Sasol et AirLiquide
- **Afrique du Sud** : Hausse de la taxe sur le sucre
- **Afrique du Sud** : Anglo Gold reste le premier producteur d'or en Afrique du Sud
- **Angola** : S&P Global Rating réhausse sa note de risque souverain de CCC+ à B-
- **Botswana** : La Banque centrale maintient son taux directeur à 2,65% (Bank of Botswana)
- **Mozambique** : Fitch maintient la notation souveraine du Mozambique à CCC+
- **Mozambique** : S&P Global Rating réhausse sa note du risque souverain de CCC+ à B-
- **Namibie** : Le gouvernement présente son budget pour l'exercice 2023/24

## Zoom sur... le Ministre des Finances sud-africain présente un budget 2023/24 de résilience

Le 22 février, le Ministre des Finances E. Gogondwana a présenté devant le Parlement son budget pour l'exercice 2023/24. Il est tout d'abord revenu sur les résultats de l'exercice 2022/23, dont les résultats seraient meilleurs qu'escompté (prévisions de croissance revues à la hausse à 2,5% du PIB contre 1,9% dans le budget de mi-parcours ; excédent primaire de 0,1% du PIB à 6,8 Mds ZAR contre un déficit primaire de 0,2% du PIB à -16 Mds de ZAR dans le budget de mi-parcours ; déficit budgétaire de 4,2% du PIB contre 4,9% dans le budget de mi-parcours et 6% dans le budget initial). Dans un contexte de crise énergétique aiguë marquée par des niveaux inédits de délestages électriques (atteinte pour la première fois début 2023 du niveau 7) et exacerbée par les rebondissements intervenus à la tête d'Eskom (empoisonnement et démission du CEO fin décembre 2022, suivi d'une interview tonitruante le 22 février qui a conduit à son éviction « avec effet immédiat » le soir même), le gouvernement annonce une série de mesures visant à aider Eskom et alléger la crise : i) la reprise partielle de la dette d'Eskom, qui devait être comprise entre 1/3 et 2/3 de la dette

totale, se situera dans le haut de la fourchette annoncée (254 Mds ZAR sur 423 Mds ZAR, soit 60%). Elle prendra la forme d'un prêt de l'Etat à Eskom à hauteur de 184 Mds ZAR, accompagnée d'un transfert de la dette d'Eskom à l'Etat à hauteur de 70 Mds ZAR sur l'exercice fiscal 2025/2026, et est assortie de conditions strictes, tenant notamment à l'impossibilité pour Eskom de contracter de nouveaux prêts, à l'obligation de consacrer les montants alloués au paiement de la dette existante, à la nécessité de suivre les lignes directrices édictées par le Trésor sud-africain et de fournir des efforts supplémentaires concernant la maintenance des centrales existantes ; **ii)** des rabais fiscaux et/ou subventions pour les entreprises et les particuliers qui investiraient dans des énergies renouvelables ou des panneaux solaires. Si le déficit fiscal poursuivait sa diminution sur l'exercice 2023/2024 (4,0% du PIB), la dette du pays, notamment sous l'effet du renflouement partiel d'Eskom, devrait se stabiliser plus tard et plus haut qu'anticipé dans le budget de mi-parcours 2022/2023 (73,6% du PIB en 2025/26 à 5,84 Mds ZAR, contre 71,4% du PIB dès l'exercice 2022/2023 au mois d'octobre). Le service de la dette atteindrait ainsi 397 Mds ZAR en 2025/26 contre 341 Mds ZAR en 2023/24 (+8,9% et premier poste de dépense du budget) et 307 Mds ZAR en 2022/2023. Un soutien gouvernemental a également été annoncé vis-à-vis d'autres entreprises publiques : *South African Airways* (1 Md ZAR, soit 51 M EUR) et *South African Post Office* (2,4 Mds ZAR, soit 123 M EUR). Le gouvernement a également annoncé vouloir poursuivre la libéralisation des secteurs de l'électricité, de l'eau, des télécommunications et des transports via l'opération *Vulindlela*. A noter que la mise en œuvre du budget présente plusieurs aléas négatifs : **i)** une prévision de croissance des salaires dans le secteur public (+3,3% en moyenne sur les trois prochaines années) bien inférieure à l'inflation (6,9% en janvier 2023) et aux demandes des syndicats (+10%) ; **ii)** l'absence d'annonce relative à la mise en œuvre d'une *Basic Income Grant*, qui pourrait se concrétiser dans un budget ultérieur. Dans ce contexte, et si le gouvernement se refuse à parler de « budget d'austérité », le budget présenté s'apparente néanmoins à un budget de consolidation budgétaire.

## 🌐 Afrique du Sud

### Le PDG d'Eskom démis de ses fonctions après avoir dénoncé l'implication de l'ANC dans les malversations autour d'Eskom

Andre de Ruyter, PDG démissionnaire de l'entreprise publique devait quitter ses fonctions le 31 mars. Une interview explosive a précipité son départ « avec effet immédiat » le 23 février. Le PDG y dénonçait l'implication de l'ANC au niveau local comme national dans les sabotages et vols de matériel au sein d'Eskom.

Dans l'interview, il relate avoir fait part de son inquiétude à un ministre du gouvernement – non cité - au sujet des tentatives de mettre la main sur les 8,5 Mds USD des partenaires internationaux destinés à financer la Transition énergétique juste. Le ministre lui aurait répondu « qu'il fallait être pragmatique et laisser les gens se nourrir un peu pour un bien plus grand ». L'interview a aussi été l'occasion de revenir en détail sur la tentative d'empoisonnement dont il dit avoir été victime en décembre. L'ANC a réagi vivement en

dénonçant l'échec de de Ruyter à la tête d'Eskom et l'absence de preuves appuyant ses déclarations.

Le directeur financier du groupe (CFO) Calib Cassim a été chargé de l'intérim de la fonction avec effet immédiat.

### L'inflation des prix à la production diminue pour le septième mois consécutif (StatsSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), l'inflation des prix à la production a atteint 12,7% en glissement annuel au mois de janvier, après 13,5% en décembre. L'indice poursuit ainsi sa baisse pour le septième mois consécutif. Les principales augmentations de prix ont été observées dans les secteurs de la « coke, pétrole, produits chimiques, caoutchouc et plastique » (+19,6%, soit une contribution positive de 5 points à l'inflation), des « produits alimentaires, boissons et tabacs » (+10,1%, soit +2,6 points) et des « métaux, machines, équipements et matériel informatique » (+15,8%, soit 1,3 point). En glissement mensuel, les prix à la production ont en revanche diminué de 0,6%. Cette déflation s'explique par la baisse de 5% en

glissement mensuel des prix du poste « coke, pétrole, produits chimiques, caoutchouc et plastique », soit une contribution de 1,4 point à la baisse de l'inflation. Les produits manufacturés intermédiaires enregistrent la plus faible hausse de prix en glissement annuel (+5,6% contre +8% en décembre), alors que celle-ci atteint toujours 19,9% pour les produits miniers (contre +27,3% en décembre). L'inflation des prix à la production de l'électricité et du charbon atteint respectivement +8,9% et +33,2% au mois de janvier. Pour rappel, l'indice des prix à la production (sous entendue « manufacturière ») mesure la variation des prix des produits à la sortie de l'usine, et donc sans prise en compte des taxes, marges de transport et commerciales.

### Total Energies va développer 260 MW d'énergies renouvelables pour Sasol et AirLiquide

Total Energies va développer une ferme éolienne de 160 MW et une centrale solaire photovoltaïque de 120 MW dans la province du Western Cape. La major française a signé un contrat de fourniture d'énergie sur 20 ans avec Sasol et Air Liquide, afin d'alimenter l'usine de Secunda qui dispose de la plus grande unité de production d'oxygène au monde. Ce contrat fait suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2021 pour la fourniture de 900 MW d'énergie renouvelable afin de produire de l'oxygène décarboné.

Cette annonce fait suite au contrat passé avec Enel en janvier pour la fourniture de 220 MW d'électricité décarbonée.

### Hausse de la taxe sur le sucre

La mesure, qui devrait entrer en vigueur en avril, va faire passer de 2,21 à 2,31 ZAR la taxe sur les boissons dont le taux de sucre est supérieur à 4 grammes pour 100 ml. Cette décision prise dans le cadre de la *Health Promotion Levy* (taxe de promotion de la santé) et vise à lutter contre les problèmes d'obésité de la population, mais touche directement les producteurs de sucre locaux déjà en difficultés financières. Selon les prévisions, la demande de sucre blanc raffiné en 2025 devrait chuter de 11% d'ici 2025 et le manque à gagner pour l'industrie sucrière pourrait s'élever à 600 M ZAR (31 M EUR) par an,

notamment à cause des effets sur les exportations. Selon le Bureau de la Politique alimentaire et agricole, une réduction de la demande de cette ampleur fera peser un risque important sur l'exploitation en cours de plusieurs usines et raffineries. Pour rappel, l'industrie sucrière, comme une grande partie de l'économie nationale, subit les effets des délestages électriques paralysants et de la détérioration des infrastructures exacerbée par les inondations récurrentes.

### Anglo Gold reste le premier producteur d'or en Afrique du Sud

Les trois compagnies minières qui exploitent de l'or en Afrique du Sud sont AngloGold Ashanti, Gold Fields et Harmony Gold. Les trois entreprises sud-africaines dominent le marché de l'or en Afrique du Sud, mais AngloGold a, en 2022, accentué son avance sur ses concurrents avec une augmentation de sa production de 11%, s'élevant ainsi à 2,74 M d'onces d'or. Pour comparaison, Gold Fields n'a augmenté sa production que de 3%, production qui s'élève à 2,39 M d'onces d'or. Ces résultats financiers soulignent la primauté d'AngloGold qui exploite des mines d'or dans plusieurs pays d'Afrique Australe. A noter que l'Afrique du Sud est un acteur majeur du marché mondial de l'or avec 5% de la production mondiale et 15% des ressources. C'est en effet le 3<sup>ème</sup> pays dont les réserves d'or sont les plus élevées et le 7<sup>ème</sup> producteur mondial.

## Angola

### S&P Global Rating réhausse sa note de risque souverain de CCC+ à B-

Le 14 février, l'agence de notation S&P a réhaussé la note de l'Angola de CCC+ à B-, plaçant le pays dans la catégorie de risque « très spéculatif » et non plus « très élevé ». Si l'Angola reste six crans en-deçà du seuil acceptable d'investissement, les progrès économiques spectaculaires du pays justifient une amélioration de sa note. La dette angolaise, qui représentait 131% du PIB en 2020, s'est en effet spectaculairement réduite en 2021 à 75% (-55 points). La hausse des prix du pétrole

(qui s'est encore accélérée en 2022 dans le sillage de la guerre en Ukraine) a en effet dopé les exportations et les recettes fiscales de l'Angola, ce qui a également eu un impact positif sur le cours du Kwanza. Ces flux de liquidités, couplés aux réformes structurelles engagées par le gouvernement depuis 2018, ont permis au pays d'enregistrer un excédent budgétaire, de faire face à ses engagements financiers et de réduire sa dette tout en renouant avec la croissance. Le ratio de la dette devrait poursuivre sa diminution en 2022. La dette angolaise, externe à 70% et souscrite à 80% en devises, reste toutefois particulièrement dépendante des variations monétaires et du prix du pétrole (qui représente 90% des revenus du compte courant). On peut également noter une grande dépendance vis-à-vis des créanciers chinois (40% de la dette extérieure du gouvernement et 30% de la dette totale du gouvernement à la fin de l'année 2021). Le service de la dette reste important (6 Mds USD, soit 5,7 Mds EUR en moyenne sur la période 2023-2025 selon S&P, soit l'équivalent de 5 à 6% du PIB), notamment du fait de la reprise des versements auprès de deux banques chinoises (après restructuration). L'amélioration de sa note permettra au gouvernement d'emprunter à des taux inférieurs sur les marchés (taux d'emprunt estimé à 6,9% entre 2021 et 2024).

## Botswana

**La Banque centrale maintient son taux directeur à 2,65% (Bank of Botswana)**

Le 23 février, le comité de politique monétaire de la Bank of Botswana a décidé de maintenir son taux directeur à 2,65%, le laissant inchangé depuis août 2022. L'institution justifie sa décision par le ralentissement de l'inflation (+9,3% au mois de janvier contre +12,4% au mois de décembre) résultant de la baisse du prix des produits pétroliers, des matières premières et de la demande domestique. Pour rappel, l'inflation avait atteint un pic de 14,6% au mois d'août. Selon les estimations de la Banque centrale, elle devrait poursuivre sa décrue dans les prochains mois, atteignant +9,7% en moyenne au premier trimestre 2023 et +7,8% sur

l'ensemble de l'année 2023. Elle réintégrerait la fourchette cible de l'institution monétaire (3% à 6%) au second trimestre de l'année 2024. Le prochain comité de politique monétaire se tiendra les 27 et 28 avril 2023.

## Lesotho

**L'inflation poursuit sa baisse au mois de décembre (Bureau of Statistics)**

Selon l'agence nationale de statistiques lesothane (Bureau of Statistics), la hausse des prix à la consommation a atteint +8% sur un an au mois de décembre, après +8,1% au mois de novembre. L'inflation annuelle est donc en baisse pour le cinquième mois consécutif, après un pic à 9,8% au mois de juillet 2022. Les principales augmentations de prix ont été observées dans les secteurs des « denrées alimentaires » (+10,3% soit une contribution positive de 3,7 points), des transports (+16,5% soit +0,8 point), du « logement, eau et électricité » (+9,9% soit 1,2 point), et des « vêtements et chaussures » (+6,2% soit 0,8 point). L'inflation annuelle est restée comprise entre +7,2% (en mars) et +9,8% (en juillet) sur l'ensemble de l'année 2022. La hausse des prix en glissement mensuel a quant à elle atteint +0,5% au mois de décembre (contre +0,3% le mois précédent), portée par l'électricité (+7,9%), le pain et les céréales (+1,4%) et les produits pétroliers (+1,4%).

## Mozambique

**Fitch maintient la notation souveraine du Mozambique à CCC+**

Le 17 février, l'agence de notation Fitch a maintenu la notation souveraine du Mozambique à CCC+, ce qui correspond à un risque très élevé. L'agence de notation met notamment en avant les niveaux toujours élevés de déficit et de dette du pays, couplés à une situation économique et politique difficile (faible PIB par tête et troubles dans le Cabo Delgado). Selon l'agence de notation, qui table sur une hausse des dépenses du gouvernement, le déficit fiscal devrait se maintenir à 4,7% du PIB en 2022 (contre 4,8% en 2021). Si la forte croissance du PIB (+26%

anticipés entre 2022 et 2024 grâce au développement des projets gaziers) devrait permettre de réduire le ratio de la dette (101,5% en 2024 contre 111,6% à la fin de l'année 2022), celle-ci resterait néanmoins élevée et particulièrement exposée au risque de change. Selon l'agence de notation, le déficit du compte courant du Mozambique se serait temporairement aggravé en 2022 (33,3% du PIB contre 22,8% en 2021), restant particulièrement volatile (prévision de 11,3% en 2023 et de 31,1% en 2024) dans un contexte de mise en œuvre des projets Total et Coral Sul (plateforme GNL *off-shore* de production de gaz liquéfié inaugurée en novembre 2022), qui nécessite une augmentation des importations.

### La croissance du PIB atteint 0,7% au quatrième trimestre et 4,2% sur l'ensemble de l'année 2022 (Instituto Nacional de Estatística)

Selon l'agence nationale de statistiques, la croissance du PIB a atteint +4,2% en 2022 par rapport à l'année précédente – après une croissance de 4,2% au quatrième trimestre et 3,6% au trimestre précédent. Cette évolution annuelle positive s'explique par la hausse des secteurs de l'agriculture (+4,3%, soit 1 point), des « transport, stockage et communications » (+6,8%, soit une contribution positive de 0,7 point), de l'industrie extractive (+9,4%, soit 0,6 point), du commerce (+2,9%, soit 0,3 point), de la production manufacturière (+2,1%, soit 0,2 point), des hôtels et des restaurants (+7,7%, soit 0,1 point), de la construction (+2,4%, soit 0,04 points) et de la pêche (+2%, soit 0,03 points). Cette croissance intervient dans un environnement marqué par une politique monétaire stricte. Selon la Banque centrale, la croissance « reflète la reprise des secteurs les plus touchés par le covid-19 ». La croissance économique, supérieure aux prévisions du FMI (+3,8%), enregistre son taux le plus élevé depuis 2016. En glissement trimestriel cependant, la PIB enregistre une croissance de +0,7% après une récession de 7,4% au troisième trimestre.

## Namibie

### Le gouvernement présente son budget pour l'exercice 2023/24

Le 22 février, le Ministre des Finances et des Entreprises Publiques, M. Ipumbu Shiimi, a présenté devant le Parlement son budget pour l'exercice 2023/24, intitulé « Relance économique et prise en charge des populations déshéritées ». Le gouvernement anticipe une réduction du déficit public à 4,2% du PIB (9,1 Mds NAD) sur l'exercice 2023/2024, contre un déficit de 5,2% sur l'exercice 2022/2023. Les recettes atteindraient 74,7 Mds NAD (+16,5% sur un an), notamment grâce aux transferts de la SACU (32,6% des recettes totales), qui rebondiraient dans un contexte d'après-crise. Les dépenses atteindraient quant à elles 84,6 Mds NAD (hausse plus modérée de 9,7% sur un an), notamment portées par les dépenses d'investissement (9,9% des dépenses totales, poste en hausse de +18,7%). Les dépenses relatives à l'éducation (28,4% des dépenses et 9,6% du PIB) feraient de la Namibie l'un des pays investissant le plus dans le secteur selon le ministre des Finances. La dette publique atteindrait 150,9 Mds NAD (soit 70,1% du PIB). Le budget a été élaboré sur la base de prévisions de croissance de 3,2% pour 2023 et 2,2% pour 2024, conformes aux dernières prévisions réalisées par le FMI en octobre 2022 (3,2 et 2,6% en 2023 et 2024) Le gouvernement a fait plusieurs annonces fiscales (réduction de l'impôt sur les sociétés non-minières de 32% à 30% d'ici 2025/26, hausse des taxes sur l'alcool et le tabac, réductions fiscales pour les déshérités).

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	23/02/2023	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier
<b>Afrique du Sud</b>	18,25 ZAR	-0,9%	-6,0%	-16,5%	-6,9%
<b>Angola</b>	503,8 AOA	0,2%	-0,1%	-2,4%	0,0%
<b>Botswana</b>	13,1 BWP	-0,9%	-3,7%	-12,7%	-3,4%
<b>Mozambique</b>	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Zambie</b>	19,6 ZMW	-1,1%	-5,4%	-10,0%	-7,9%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)